

Responsable adjoint du service Déplacements (H-F)

Châteauroux Métropole vous informe de la vacance, en interne et en externe, d'un poste de Responsable adjoint du service Déplacements (H-F) au sein de la Direction de la Mobilité.

Top 5 des villes de 20 000 à 50 000 habitants où « il fait bon vivre » selon le classement 2020 du *Journal du dimanche*, la Ville de Châteauroux vous accueille au cœur de la France. Entre espaces de verdure, dynamique économique et équipements sportifs et culturels de haute qualité, Châteauroux est bien plus qu'une métropole.

Desservies par un maillage autoroutier idéal, la Ville et l'Agglomération de Châteauroux, par leurs nombreux projets structurants, se veulent un territoire attractif. Du nouveau centre aquatique Balsan'éo en passant par l'aménagement de parcs d'activités, le réaménagement d'un ancien site industriel en une Cité du numérique ou encore la requalification de logements dans les quartiers ou des espaces publics (places, parcs, jardins, etc.) tout est pensé pour offrir un environnement agréable aux (nouveaux) habitants... et agents !

PROFIL : Agent de catégorie B de la filière technique ou administrative.

MISSIONS :

- Assurer la suppléance du Responsable du Service Déplacements en son absence.
- Gérer l'activité « transports scolaires » :
 - Participer à la préparation et suivre l'exécution des contrats,
 - Réaliser le suivi technique et organisationnel de l'activité,
 - Administrer le logiciel d'inscriptions et de billettique scolaire « F-Iti »,
 - Coordonner les relations avec les acteurs locaux de la mobilité (autorités organisatrices secondaires, Inspection Académique et établissements scolaires, gestionnaires de voiries),
 - Assurer les tâches administratives en lien avec l'activité.
- Assurer une mission d'information et de conseil et le traitement administratif des demandes d'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE),
- Superviser le recouvrement des cotisations de versement mobilité en lien avec la DGA « Finances et Commande Publique » et les organismes de recouvrement.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES :

Savoirs :

- Maîtriser les enjeux, le cadre réglementaire et l'économie générale des dispositifs de transport et de déplacements de personnes,
- Connaître le fonctionnement des collectivités territoriales (CGCT),
- Maîtriser les mécanismes de financement des transports publics de voyageurs,
- Connaître les règles de la commande publique et les particularités des modes de gestion des transports.

Savoir-faire :

- Maîtriser les outils bureautiques courants (traitement de texte, tableurs, supports de présentation),
- S'approprier les outils métiers (billettique, suivi versement mobilité),
- Compétences techniques en matière de sécurité et d'accessibilité des points d'arrêts,
- Être en capacité de s'appuyer sur des outils cartographiques pour l'élaboration et la mise à jour des circuits de transport collectif,
- Mettre en œuvre de bonnes capacités rédactionnelles, notamment dans le cadre du traitement de réclamations.

Savoir-être :

- Être rigoureux et méthodique,
- Faire preuve d'autonomie,
- Capacités de communication,
- Savoir gérer des relations conflictuelles avec des usagers.

PARTICULARITES DU POSTE :

Votre temps de travail : 38h45 hebdomadaires, 25 jours de congés et 21 jours de RTT par an.

Vos horaires de travail : variables avec plages fixes de 9h à 11h30 et 14h à 16h30.

Spécificités du poste : disponibilité impérative en fonction de pics d'activité, de réunions en soirée, etc.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à Monsieur **Emmanuel GERBER**, Responsable du service Déplacements, au 02 54 08 35 92.

L'envoi des candidatures (un CV, une lettre de motivation) est à effectuer directement en ligne sur www.chateauroux-metropole.fr > Les institutions > Recrutement" **avant le 25 mars 2022.**

Pour une candidature interne, les agents intéressés doivent retirer sur intranet l'imprimé « fiche de mobilité interne ». Cette demande, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV, doit parvenir par la voie hiérarchique **avant le 25 mars 2022.**

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.